

Standard FCI N° 122 / 29.01.1999 / F

RETRIEVER DU LABRADOR
(Labrador Retriever)

complet, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées bien d'équerre par rapport aux mâchoires.

Yeux : De dimensions moyennes, exprimant l'intelligence et le bon caractère. De couleur marron ou noisette.

Oreilles : Ni grandes ni lourdes, elles tombent contre la tête et sont attachées plutôt en arrière.

COU : Net, puissant et solide, s'insérant dans les épaules bien placées.

CORPS :

Dos : La ligne du dessus est horizontale.

Rein : Large, court et fort.

Poitrine : Bien large et bien descendue avec des côtes en plein cintre.

QUEUE : Trait distinctif de la race : très épaisse à la naissance s'effilant progressivement vers l'extrémité, de longueur moyenne, dépourvue de frange, mais recouverte complètement d'un poil court, épais, dense qui donne une apparence de rondeur décrite sous le nom de « queue de loutre ». Elle peut être portée gaiement, mais elle ne doit pas se recourber sur le dos.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Les antérieurs ont une bonne ossature et sont droits du coude au sol, qu'ils soient vus de face ou de profil.

Epaules : Longues et obliques.

MEMBRES POSTERIEURS : Bien développés, la croupe ne descend pas vers la queue.

Grasset : Bien angulé.

Jarret : Bien descendu. Les jarrets de vache sont à proscrire.

PIEDS : Ronds, compacts ; doigts bien cambrés et coussinets bien développés.

ALLURES : Allures dégagées, couvrant bien du terrain. Les membres antérieurs et postérieurs se déplacent dans des plans parallèles à l'axe du corps.

ROBE

POIL : Le poil est un trait distinctif du Labrador. Il est court et dense, sans ondulations ni franges ; il donne au toucher l'impression d'être passablement rêche ; le sous-poil est résistant aux intempéries.

COULEUR : Entièrement noir, jaune ou marron (foie-chocolat). Le jaune va du crème clair au roux (du renard). Une petite tache blanche est admise sur le poitrail.

TAILLE : Hauteur au garrot idéale de 56 à 57 cm chez le mâle et de 54 à 56 cm chez la femelle.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité **et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.**

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.